

RÉUNION D'INFORMATION

PROJET GARE DE LYON - DAUMESNIL

30 Mai 2018

PROPOS INTRODUCTIFS

Catherine BARATTI-ELBAZ, Maire du 12^e arrondissement, en présence des élus du 12^e arrondissement

Jean-Louis MISSIKA, Adjoint à la Maire de Paris, chargé de l'urbanisme, de l'architecture, des projets du Grand Paris, du développement économique et de l'attractivité

François HOTE, Direction de l'urbanisme de la Ville de Paris, service de l'aménagement

Fadia KARAM, Directrice Générale d'Espaces Ferroviaires et Directrice du développement de SNCF Immobilier

Alexandre DESTAILLEUR, Directeur de projet urbain, Espaces Ferroviaires



SOMMAIRE

01.

RAPPEL DU PROJET

02.

UN PROJET CONCERTÉ

03.

AVANCEMENT OPÉRATIONNEL

04.

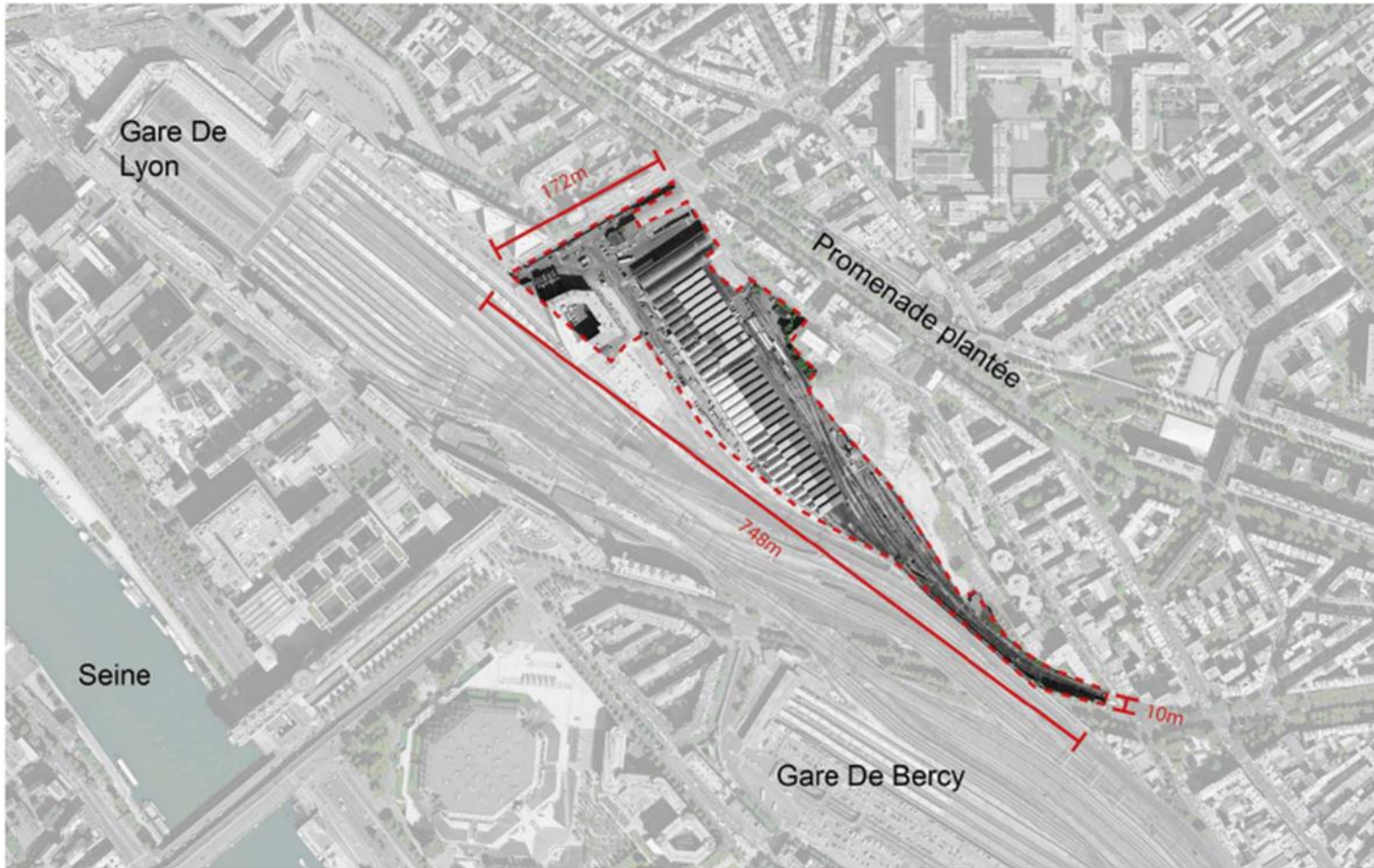
CONCLUSION

01. RAPPEL DU PROJET



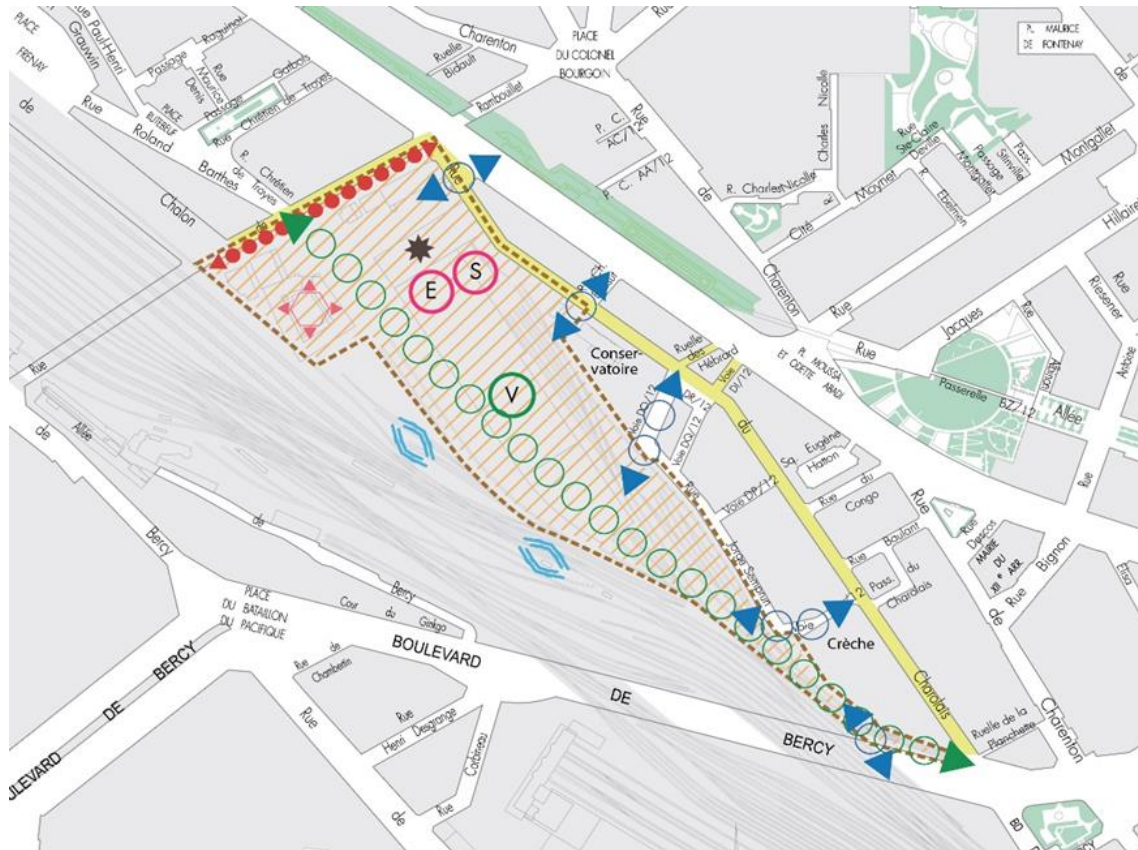
LE SITE

UNE EMPRISE MUTABLE DE 6 HA LE LONG DES VOIES FERRÉES



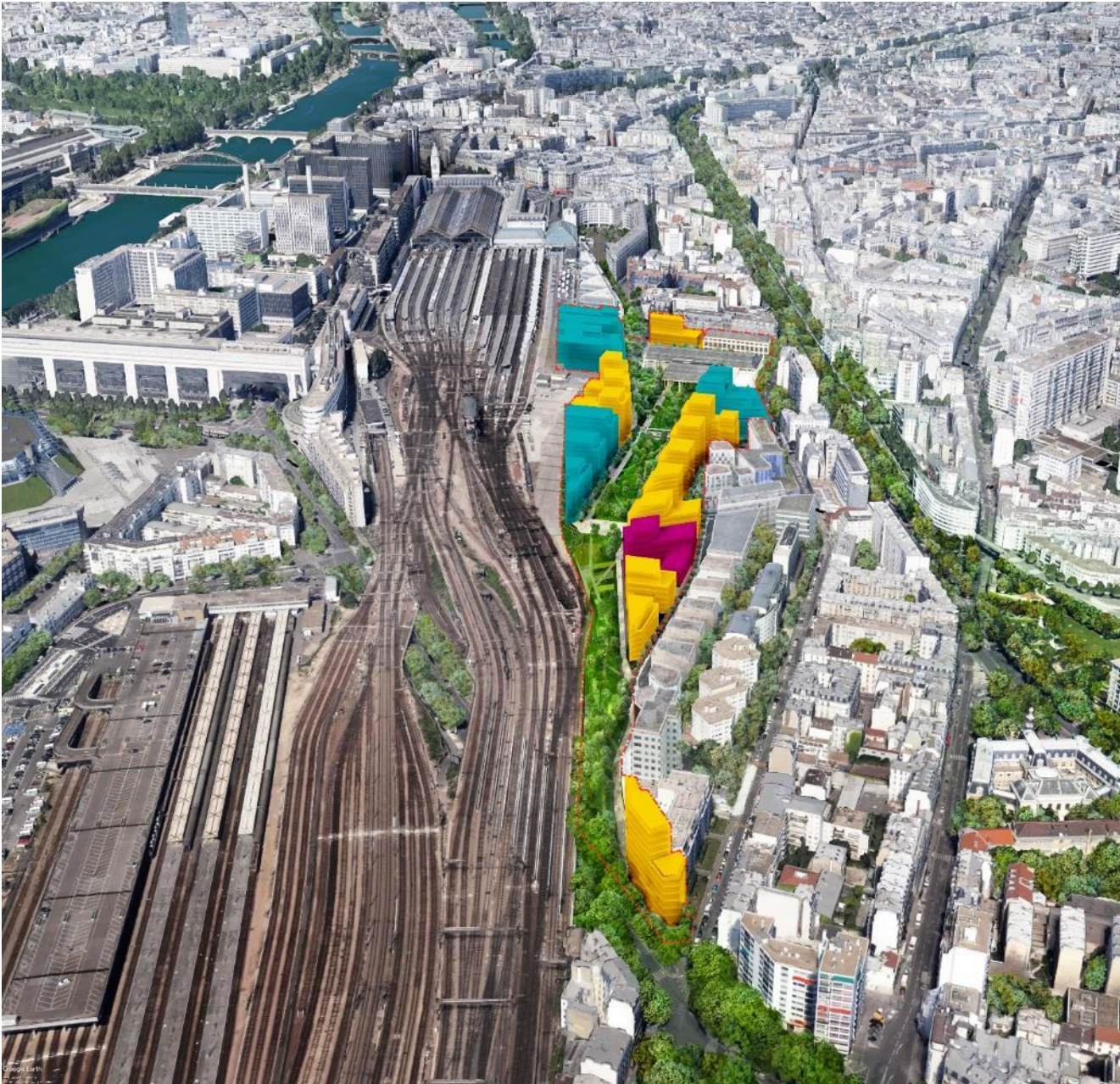
LES OBJECTIFS DU PLU

- Continuités urbaines & circulations douces pour **désenclaver le secteur**
- Un nouveau **quartier urbain mixte** habitat/emploi :
 - les installations nécessaires à l'activité ferroviaire
 - un programme de logement intégrant une dimension de mixité sociale
 - les équipements publics nécessaires aux nouveaux habitants
- Créer des espaces de respiration végétalisés **dont un grand espace vert**



PROJETES :	Equipements publics à créer, ou à modifier	REALISES :
	<ul style="list-style-type: none"> F. BIEN-ÊTRE J.S. BUSINESS ET GLOBE C. CULTURE S. ACTION SOCIALE / PÉRIENCE E. SANTÉ T. CENTRE DE TRIER DES DÉCHETS MÉNAGERS P. PARC DE STAT. GÉNÉRAL PUBLIC S.M. SERVICES MULTIMÉDIAS 	
	Espaces verts publics à créer, ou à modifier V. ESPACE VERT	
	Voie à créer, ou à modifier	
	Voie piétonne à créer, ou à modifier	
	Désenclaver les quartiers	
	Aménager des espaces paysagers en faveur des circulations douces	
	Créer ou renforcer la continuité urbaine	
	Requalifier et mettre en valeur les espaces publics	
	Couvrir le périphérique ou requalifier ses abords	
	Réduire les nuisances phoniques	
	Améliorer l'aspect paysager des espaces verts et/ou des équipements sportifs	
	Mettre en valeur partiellement ou en totalité le bâti intéressant	
	Développer l'activité économique	

UN QUARTIER MIXTE



■ Environ 600 logements sociaux, intermédiaires et libres (45 000 m²)

■ Un groupe scolaire 8 classes (école maternelle et primaire) et une crèche

■ 37 000 m² d'activités tertiaires nouvelles

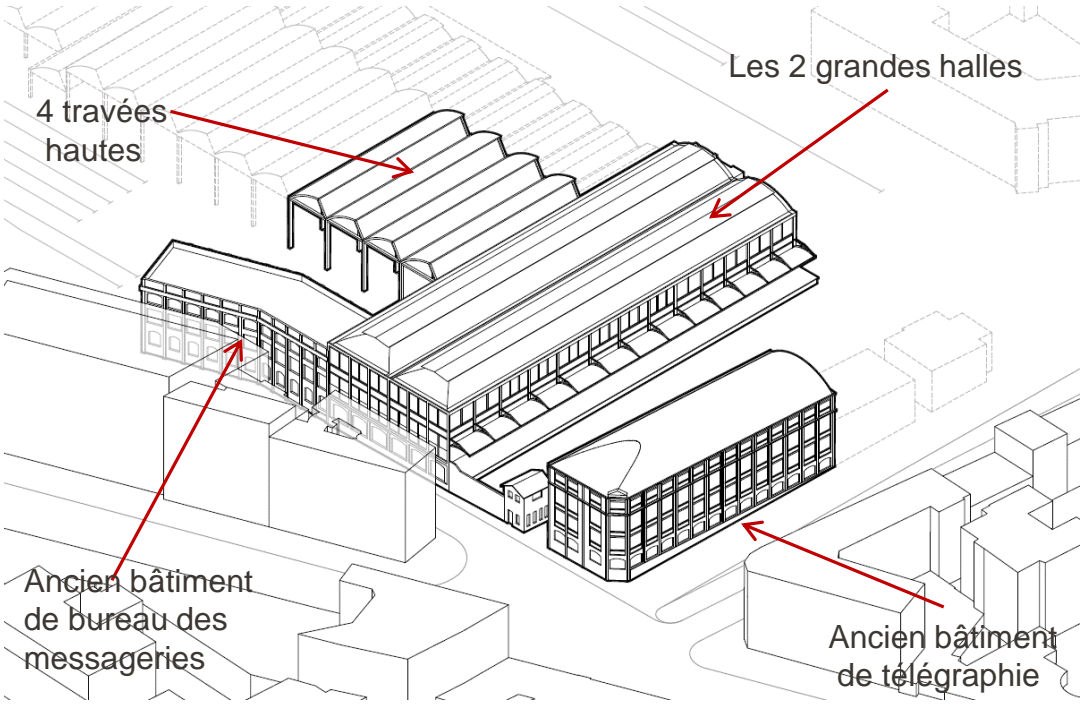
2000 à 3000 m² de commerces de proximité

Une programmation spécifique à définir dans les Halles réhabilitées

Des locaux d'activités (centre d'avitaillement de la Gare de Lyon et un espace de logistique urbaine)

VALORISER LE PATRIMOINE FERROVIAIRE

PRESERVER UN ENSEMBLE BATI EMBLEMATIQUE, MÉMOIRE DU LIEU
SUPPORT DUNE NOUVELLE ATTRACTIVITE



UN QUARTIER DURABLE

**Un quartier bas carbone inscrit
dans le plan climat de la Ville
de Paris**

**Une gestion alternative des
eaux pluviales**



**Un quartier
favorable à la biodiversité**

**Une conception
bio-climatique**

**Un quartier favorable aux
modes doux**

UN GRAND JARDIN D'1 HECTARE, EPINE DORSALE DU PROJET



02. UN PROJET CONCERTÉ



UN PROJET CONCERTÉ

LA CONCERTATION PRÉALABLE

- 18 mai 2016: arrêté fixant les modalités de la concertation publique
- **9 Juin 2016 : réunion de présentation des principes du projet urbain et lancement de la concertation**
- 11 juin 2016 : visite du site avec les habitants
- 23 juin et 5 juillet 2016 : 2 ateliers thématiques avec les habitants
- *(Juillet 2016 : entrée en vigueur du PLU modifié)*
- **3 novembre 2016 : réunion de restitution des ateliers thématiques**
- 25 Avril 2017 : atelier de concertation relatif aux jardins
- **7 juin 2017 : réunion de restitution des observations recueillies sur les jardins**
- **20 octobre 2017: le bilan de la concertation est arrêté**
- Novembre 2017 : Délibération du conseil de Paris validant le protocole foncier, la convention de PUP et la convention de transfert des voies et des espaces communs du lotissement à la Ville

UN PROJET CONCERTÉ

L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Clôture de l'enquête publique T1 2019

Remise du rapport du commissaire enquêteur T1 2019

- Le rapport et les conclusions motivées sont tenus à la disposition du public pendant un an

Organisation de l'enquête publique T4 2018

- Objectif: assurer la participation du public
- Durée minimale de 30 jours
- Commissaire enquêteur désigné par le tribunal administratif
- Dossier consultable en ligne et en mairie, présence de registres pour recueillir les observations du public
- Permanence hebdomadaire du commissaire enquêteur en mairie

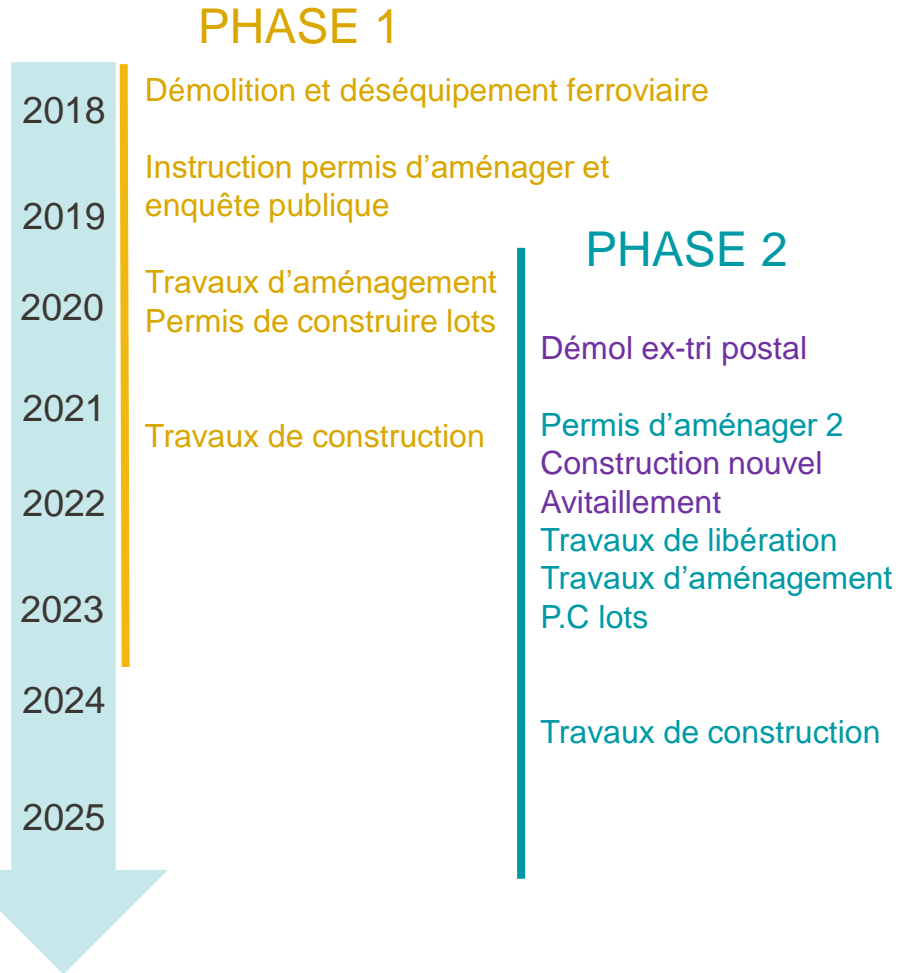
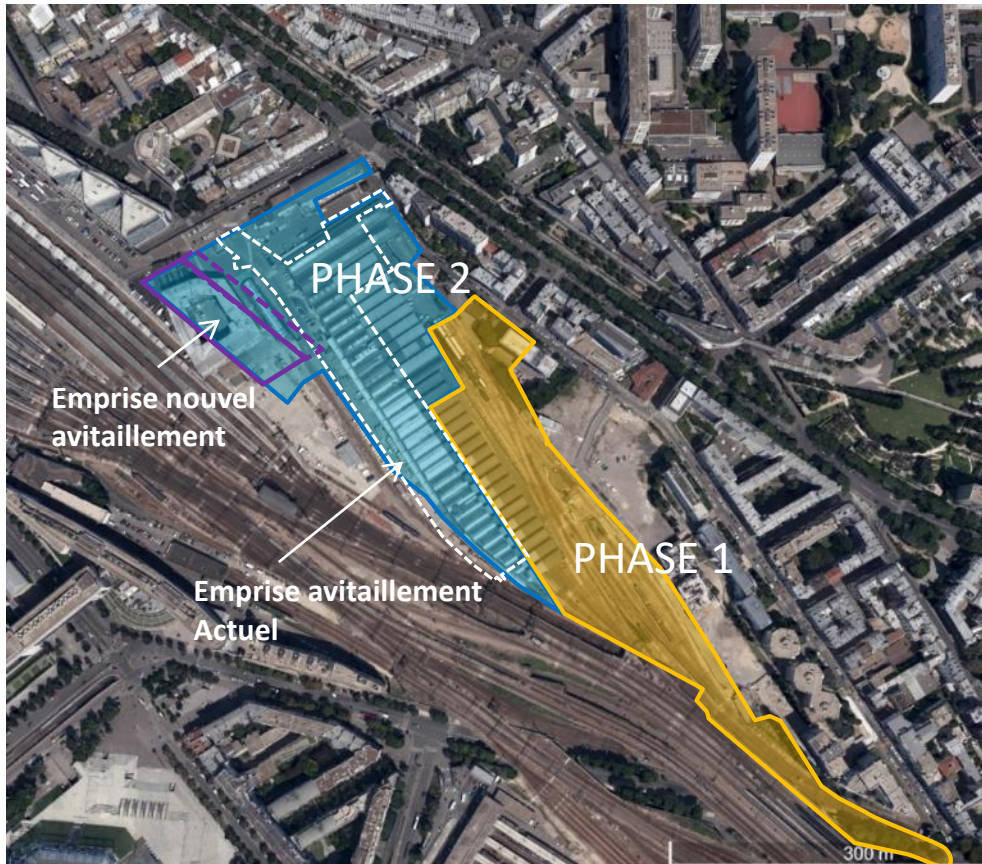
Projet soumis à la procédure d'évaluation environnementale

- Réalisation d'une étude d'impact
- Organisation d'une enquête publique

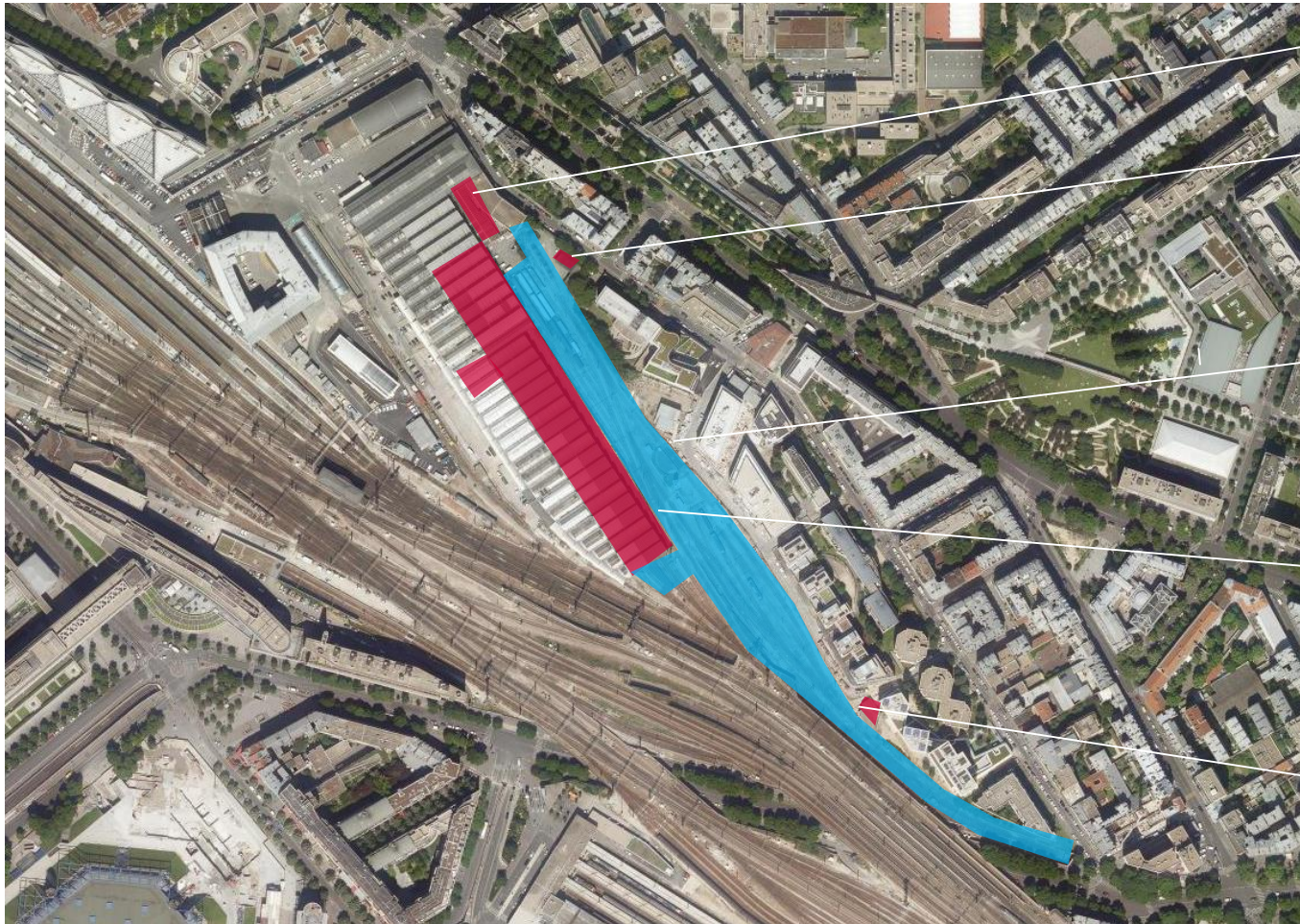
03. AVANCEMENT OPÉRATIONNEL



DEUX PHASES DE RÉALISATION



TRAVAUX DE LIBÉRATION ET DE DÉMOLITION



Bâtiment F
Surfaces : 638 m²
Travaux :
désamiantage et
démolition



Bâtiment G
Surfaces : 183 m²
Travaux :
désamiantage et
démolition



**Zones
extérieures**
Surfaces : 2,8 ha
Travaux :
dévoieement
réseaux,
déséquipement et
arase



Bâtiment B/C
Surfaces : 9800 m²
Travaux :
désamiantage et
démolition



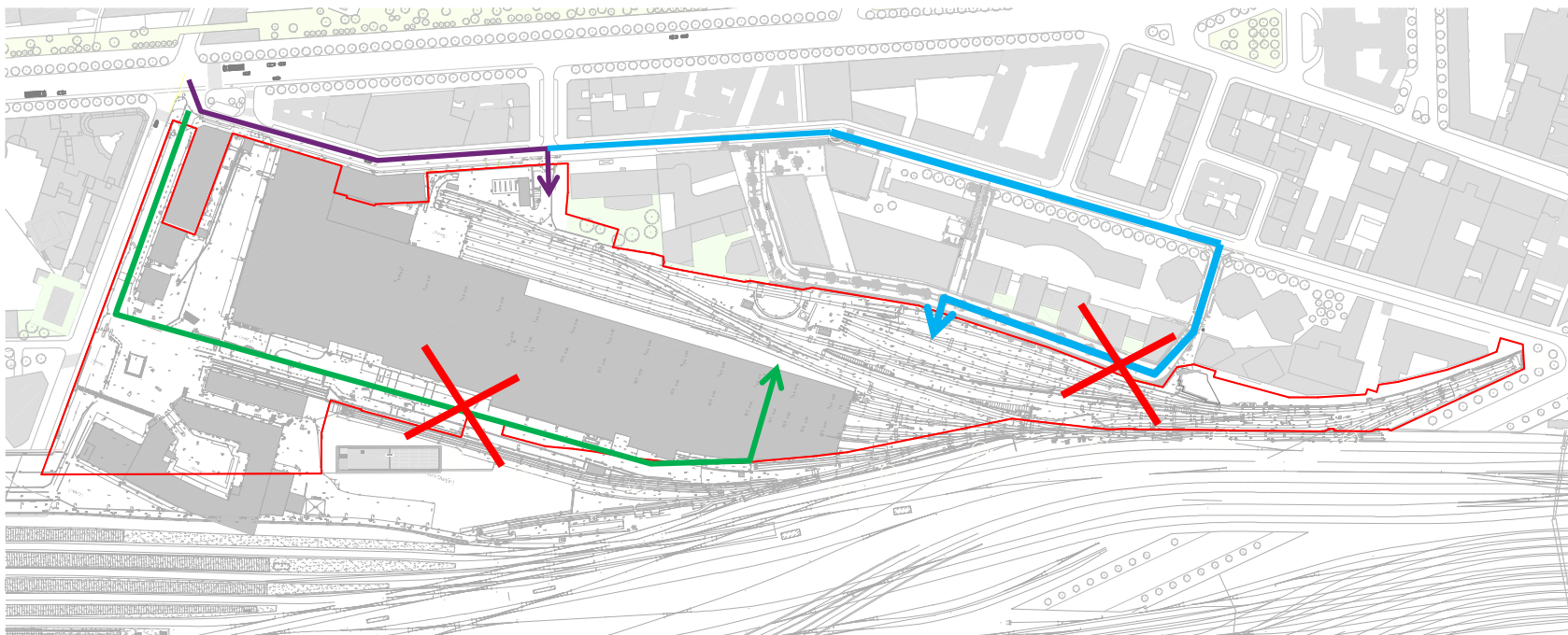
Bâtiment E
Surfaces : 229 m²
Travaux :
désamiantage et
démolition

 Déséquipement ferroviaire  Démolition

ACCÈS CHANTIER

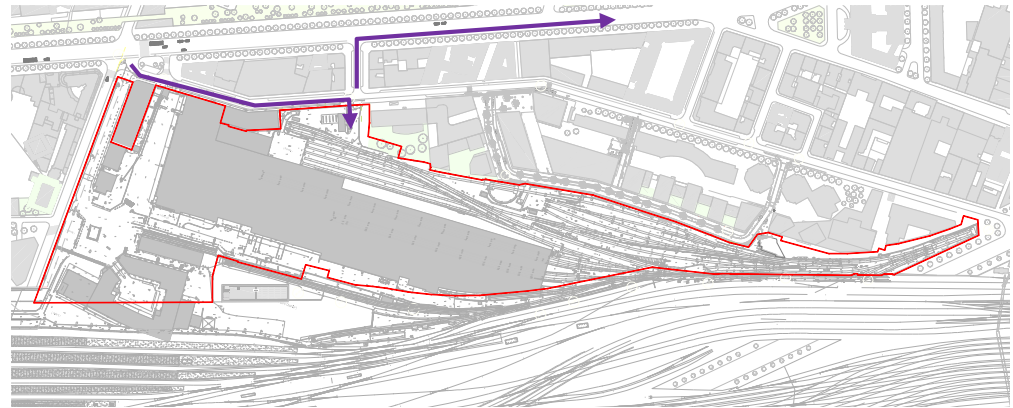
Options étudiées pour l'accès chantier :

- Par la rue Jorge Semprun : augmentation du linéaire circulé rue de Charolais
- Par l'intérieur du site SNCF : Impossibilité de traverser pour accéder (bâtiments occupés)
- Par le 65 rue de Charolais : option retenue



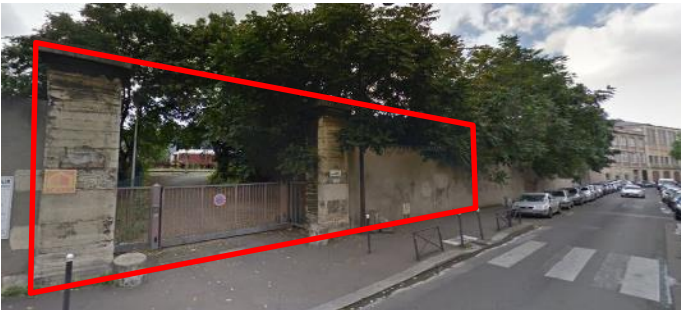
ACCÈS CHANTIER

- Une seule entrée et sortie unique des véhicules de chantier au 65 rue du Charolais
- Travaux d'élargissement de l'accès réalisés d'avril à mai 2018, avec suppression temporaire d'un passage piéton rue du Charolais et déviation piétonne.



Entrée/sortie :

- Arrivée par rue du Charolais (en provenance de l'avenue Daumesnil)
- Départ par rue Charles Bossut (à destination de l'avenue Daumesnil)



Accès chantier - 65 rue du Charolais



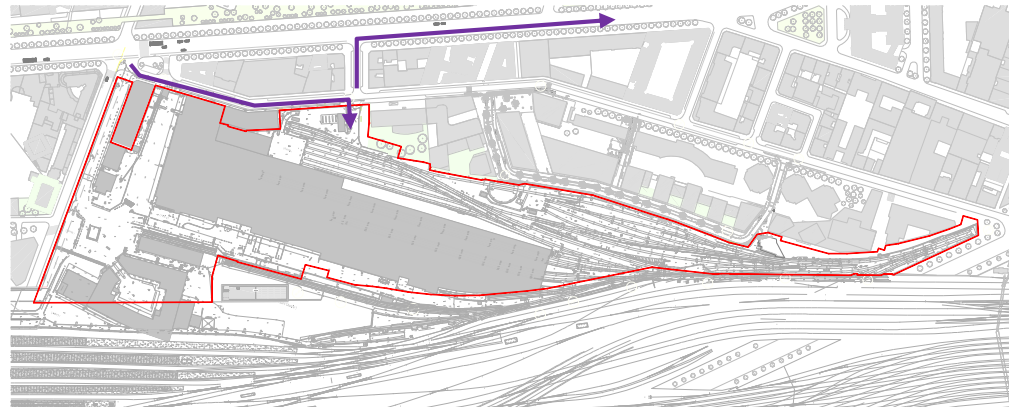
Entrée - Rue du Charolais



Sortie - Rue Charles Bossut

GESTION DES FLUX

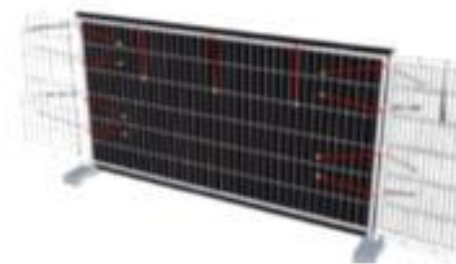
- **Évacuation progressive** des matériaux, au fil des démolitions
- **Évacuation par camion** : une moyenne de 24 passages (camions d'une capacité de 15 tonnes) par jour pendant 12 mois, nécessaires pour l'évacuation des produits de démolition.
- Des périodes de plus fortes affluences sont à prévoir à l'automne 2018
- **Horaires de chantier**: 8h – 19h du lundi au vendredi



MESURES PRÉVENTIVES

CHANTIER À FAIBLES NUISANCES

- **Charte chantier faibles nuisances** imposée aux entreprises
- **Limitation au maximum de l'utilisation du marteau piqueur (BRH)**
- **Parois anti-bruit** à proximité des immeubles limitrophes du site (notamment pour la démolition de la rotonde)
- **Capteurs** pour mesure du bruit (d'après une situation initiale avant-travaux)
- **Brumisation du site** pendant la démolition de la Halle du Charolais pour la retenue des poussières
- **Lavage des roues** de camion à la sortie du chantier
- **Gardiennage du site** pendant toute la période des travaux
- **Référent chantier** joignable pendant la durée des travaux



Système de réduction du bruit autour de zones de travail

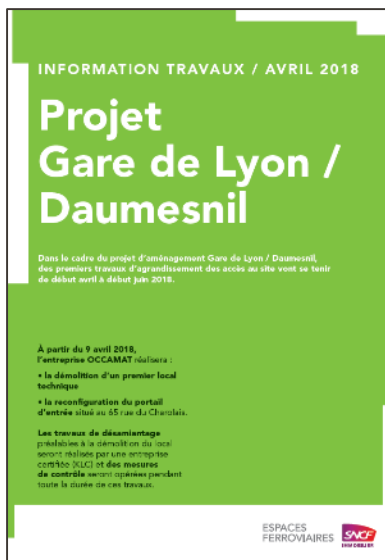


Système de brumisation d'une zone complète



Système de brumisation à la source

INFORMATION ET COMMUNICATION



Lettre d'information sur l'opération

PROJET GARE DE LYON – DAUMESNIL

Une nouvelle voie, entre gare et jardin

Au nord du Passage Ferroviaire de la Gare de Lyon, entre le rue de Marbouff et le rue du Chemin, à 5 mètres au-dessus du sol naturel, le site du nouvel « Gare de Lyon-Daumesnil » a été adapté par une entente de 3 partenaires.

ESPACES
FERROVIAIRES



Site internet du projet: <http://garedelyondaumesnil.sncf.com>

Informations papiers aux riverains :

- Lettre d'information sur le projet urbain, contenant des informations sur le chantier de démolition avant démarrage des travaux
- Lettre chantier pour travaux spécifiques (changement des circulations, nuisance ponctuelle, etc.) autant que besoin

Réunion d'information à destination des habitants :

- Des réunions d'avancement général sur le projet urbain une ou deux fois par an selon besoin

Informations en ligne :

- Site internet, avec mise à jour régulière (reportage photographique, relais lettre chantier, etc.)

Renseignement individualisé:

- Contact téléphonique (travaux)
- Adresse email : garedelyondaumesnil@espacesferroviaires.fr

Espace d'information:

- Ouverture prévisionnelle d'un espace projet en 2019 (étude en cours)

MERCI